

PROCES-VERBAL ADMINISTRATIF

L'an mil neuf cent cinquante neuf, le vingt-et-unième jour du mois de décembre, Devant Nous, PATTYX P.H., A.T.A.P. on territoire de Ruhengeri, nous trouvant à Base, comparait le sous-chef RUKIKATARA Joseph (Rubona)

- Q. Qu'est ce qui s'est passé avec votre caisse impôts durant les événements ?  
 R. On l'a volée. Elle n'a pas été brûlée.
- Q. Racontez moi dans les circonstances ?  
 R. La chose est arrivée le vendredi, 6 novembre. Je me trouvais au Kibali, notamment à Kinyoma, pour une palabre. C'est dans mon absence que les choses se sont passées. En voulant rentrer chez moi j'ai rencontré des bandes d'incendiaires. Ma femme qui était restée à la maison s'est enfui dès que les incendiaires se sont rapprochés. Tout ce qui était dans ma maison a donc été volé.
- Q. Votre maison a été incendiée ou bien pillée ?  
 R. Ma maison a d'abord été pillée, ensuite brûlée.
- Q. Vous n'y étiez pas ni votre femme. Comment savez-vous que les choses se sont passées comme cela ?  
 R. C'est ma femme qui l'a vu ?
- Q. Vous avez d'abord dit que votre femme s'est enfui. Où se trouvait-elle lors du pillage ?  
 R. Elle a quitté dès que la bande est arrivée. Elle a vu ce qui s'est passé de distance.
- Q. Votre femme a-t-elle reconnu les pillards ?  
 R. Non, elle ne connaissait personne. Il paraît que c'était des étrangers.
- Q. Votre femme a-t-elle vu qu'on sortait la caisse de l'impôt ?  
 R. Non, elle a simplement vu qu'on pillait.
- Q. A-t-on retrouvé quelque chose ? Des registres ? Une caisse ?  
 R. Non, on n'a rien retrouvé.
- Q. Combien d'argent y avait-il en caisse ?  
 R. Il y avait environ 25.000 frs.
- Q. Depuis quand n'aviez-vous plus versé votre argent au comptable ?  
 R. Je ne me rappelle plus.
- Q. Combien d'acquits aviez-vous encore dans votre caisse ?  
 R. Je ne me rappelle plus très bien. Il y en avait beaucoup.
- Q. Aviez-vous des cartes d'assistance médicale ?  
 R. J'en avais, mais je ne connais pas le nombre exact.
- Q. Vous en aviez vendu des cartes d'assistance médicale ?  
 R. Non.
- Q. Etes-vous retourné sur vos collines après les événements ?  
 R. Oui, pendant quelques jours.
- Q. Avez-vous appris des renseignements sur le pillage, sur le vol de votre caisse ?  
 R. J'ai essayé d'obtenir des renseignements, mais je n'ai pas eu des délaissements.
- Q. Vous ne possédez pas d'autres renseignements ?  
 R. Je soupçonne un homme de la colline de Sempabwa. Il s'appelle Sendugu. Il paraît que c'est lui qui ouvrait les portes.
- Q. D'où tenez-vous ce renseignement ?  
 R. C'est le nommé Nshaka qui me l'a dit.
- Q. Que vous a-t-il dit exactement ce nom Nshaka ?  
 R. Il a dit qu'il a vu des hommes avec Sendugu comme leader. Il disait que c'était possible que ce soit Sendugu qui aurait volé ma caisse.
- Q. Avez-vous pu sauver certains de vos objets personnels ?  
 R. Rien.
- Q. Rien du tout ?  
 R. On a retrouvé certains de mes objets personnels, éparpillés sur la colline. Quelques caisses vides. Mais je ne les ai pas en ma possession ; ces objets se trouvent chez des habitants. C'est par oui-dire que je le sais, mais je ne connais pas d'autres détails.
- Q. Où se trouve votre femme pour le moment ?  
 R. Ici à Base.

Après lecture persiste et signe avec nous.

Ruhengeri



5592

Comparait ensuite la nommée Thérèse NYIRANTAMA, épouse du précédent

Q. Vous étiez chez vous quand on a pillé votre maison ?

R. C'était le vendredi vers 14 h. J'étais seule à la maison mon mari ayant quitté la maison pour arranger des histoires chez le sous-chef Musitari, au Kibali.

Q. Que s'est-il passé au juste ?

R. Une bande de pillard est arrivé sur la colline. Je me suis enfui. Ils ont commencé à enfoncer les portes et fenêtres. Puis ils ont enlevé des objets. Je l'ai vu de la colline en face.

Q. Qu'avez-vous pris avec vous ?

R. J'ai pris mes enfants et je ne suis enfui. Je n'ai pu rien sauver.

Q. Connaissez-vous des gens parmi les pillards ?

R. Je connais seulement le nommé Sentugu.

Q. Où habite ce Sentugu ?

R. Chez Sempabwa. Sur la colline Kigeyo.

Q. Depuis quand connaissez-vous Sentugu ?

R. Depuis très longtemps ?

Q. Comment cela se fait que vous le connaissez ?

R. Il fréquentait depuis longtemps notre maison.

Q. En tant que quoi ?

R. C'est un menuisier. C'est lui qui a mis les portes et fenêtres de notre maison.

Q. Avez-vous d'autres renseignements ?

R. Non.

Q. Connaissez-vous d'autres personnes qui peuvent donner d'autres renseignements ?

R. Non.

Q. Avez-vous vu qu'on enlevait la caisse de l'impôt ?

R. Non. J'ai vu qu'on prenait des objets. Je suppose donc que la

caisse a été volée ?

Q. Avez-vous pu récupérer certaines choses par après ?

R. Non, rien.

La comparante est illettrée.

Le même jour, nous nous sommes rendus sur la colline Kwijuru, où se trouve la maison du sous-chef Rukikatara.

La maison de Rukikatara a été complètement brûlée. Nous avons examiné les débris de la maison et avons trouvé que certains choses ont dû avoir été brûlées. En effet, nous avons trouvé des morceaux de bois avec cadenas, ce qui fait supposer que certaines caisses ont été consommées par le feu.

Ensuite, nous avons convoqué les habitants des environs pour obtenir de plus amples informations sur les circonstances du pillage et de l'incendie de la maison de Rukikatara.

La plupart des personnes déclarent que la chose s'est passée d'une façon extrêmement rapide et que les incendiaires étaient des "étrangers", c.à. d. des gens qui n'habitent pas la colline. Aucun des individus interrogés n'a pu nous donner de plus amples informations.

Nous interrogeons ensuite le nommé Chaka (Nshaka), fils de Barahoninda et de Nyirandakize av, originaire de et habitant Kwijuru, sous-chef-ferie Rushara, cultivateur, hutut des basinda, âgé de 40 ans.

Q. Avez-vous vu comment on a pillé et incendié la maison du sous-chef Rukikatara ?

R. J'étais en train de couper du bois, à côté de ma maison. Vers 11 h; du matin, une bande de 30 types est arrivés sur la collines venant de la direction du gîte. Il n'y avait pas encore eu d'incendies dans les environs, mais on avait déjà parlé d'incendies au Ndiza. La femme de Rukikatara s'est enfui des que la bande s'est approchée. Elle était avec ses enfants. Elle s'est arrêtée quelques minutes sur la collines Rushara même, et puis elle s'est enfuie dans la direction de Base.

Q. A-t-on pillé d'abord, avant de brûler ?

R. Deux types ont enfoncé la porte de la maison. Et d'autres ont arraché les deux fenêtres. Entretemps, l'on avait mis le feu au toit et la maison a très vite brûlé.

Q. Qui a mis le feu au toit ?

R. Je ne sais pas.

Q. Avant que la maison brûlait, a-t-on volé des objets ?

- R. Il y avait des personnes dans la maison quand on mettait le feu au toit. Mais, ils n'ont pu voler beaucoup, car le toit s'est vite effondré.
- Q. Avez-vous vu des gens qui emportaient des objets ?
- R. Je ne sais pas.
- Q. Mais vous devez le savoir : vous vous trouviez à 100 m. de la maison de Rukikatara.
- R. Je ne saurais pas le dire avec certitude. Car ne sachant pas ce qui allait se passer, je me suis caché dans le boisement qui se trouve à côté de ma maison.
- Q. Étiez serviteur de Rukikatara ?
- R. Non.
- Q. Pourquoi aviez-vous peur ?
- R. Je ne savais pas ce qu'on faisait. Je pensais qu'on allait brûler toutes les maisons.
- Q. Que faisait Rukikatara pendant ces faits ?
- R. Il n'était pas là. Il était au Kibali.
- Q. Avant de partir, avait-il déposé des objets chez des voisins ?
- R. Non.
- Q. Avez-vous vu et reconnus certaines personnes originaires d'ici et qui ont participé au pillage ?
- R. Non.
- Q. Il n'y a aucun des pillards ou des incendiaires que vous connaissez
- R. Non.
- Q. Pourquoi avez-vous dit le contraire au sous-chef Rukikatara ?
- R. Je n'ai jamais dit le contraire.
- Q. Est-ce que le nommé Sentugu, de Rushara était parmi les voleurs et incendiaires ?
- R. Non.
- Q. Pourquoi l'avez-vous déclaré alors au sous-chef ?
- R. Je n'ai jamais dit cela. Ce que j'ai dit c'est qu'après l'incendie, Sentugu est venu voir et a cherché dans les débris pour sauver éventuellement des objets.
- Q. A-t-il pu sauver des objets ?
- R. Rien.
- Q. Vous êtes certain ?
- R. Oui. Rien.
- Q. Même pas une caisse en fer ? Ce la ne peut brûler ?
- R. Non.
- Q. Avez-vous encore autre chose à dire ?
- R. Non.

Le comparant est illettré.

Comparait ensuite le nommé Sentugu, fils de Segeheri ev et de Nyirakam geri ev, originaire et habitant Rushara, âgé de 22ans cultivateur.

- Q. Avez-vous vu comment on a brûlé la maison de Rukikatara ?
- R. Non.
- Q. Vous êtes allé voir la maison, quand ? et pourquoi ?
- R. Quand on m'a dit que la maison de Rukikatara avait été incendiée, je suis allé voir. C'était vers 16 h. Il y avait encore un peu de feu. Mais, tout avait brûlé.
- Q. Vous n'avez rien pu retirer des débris ?
- R. Non.
- Q. Avez-vous vu Chaka ?
- R. Oui.
- Q. Avez-vous vu la femme de Rukikatara ?
- R. Non. Chaka m'a dit qu'elle s'était enfuie.
- Q. Avant d'aller à la maison de Rukikatara ? ou étiez-vous ?
- R. Chez moi, j'ai travaillé toute la journée à une porte.
- Q. Avez-vous encore autres choses à déclarer.
- R. Non.

Le comparant est illettré.

De tout quoi, nous avons dressé le présent P.V. au jour, mois et an que dessus

L'ATAP PATTYN K. L.